

LES PARTIES DU DISCOURS ET LA CATÉGORIE DE L'OBJET

Joëlle Réthoré

Je me propose de ré-examiner la question de la classification sémiotique des parties du discours (ou catégories grammaticales, au sens de la tradition classique depuis Aristote) et de la signification d'une telle interprétation, un siècle environ après celle que C.S. Peirce a proposées de certaines d'entre elles.

Cette description est éparpillée au fil des écrits de ce que G. Deledalle (1978) a appelé la "période sémiotique" de la vie intellectuelle de Peirce, qui s'étend de 1887 à la fin de sa vie en 1914. La grande majorité des textes qui ont à voir avec cette discussion datent, approximativement, de 1892 (*The Critic of Arguments*), 1893 (*The Short Logic* et *The Grand Logic*), 1895 (*That categorical and hypothetical propositions are one in essence, with some connected matters*), et 1902-3 (*Syllabus of Certain Topics of Logic* et l'entrée «Signification et application» du *Dictionary of Philosophy and Psychology*, écrite en collaboration avec C. Ladd-Franklin).

Peirce retient la division classique des termes en "catégorématiques" (les termes susceptibles d'être sujet ou prédicat) et "syncatégorématiques" (ces «symboles qui servent à compléter un terme catégorématique»), et les oppose à la copule, qui n'est ni l'un ni l'autre (2.331, vers 1902). Il précise avoir trouvé les premiers chez Duns Scot (mais a conscience qu'il n'en a «sans doute pas» la paternité!) et les seconds chez Pierre d'Espagne (dans les *Summulae Logicales*).

Cette subdivision, aussi brièvement exprimée, ne permet nullement de concevoir le fonctionnement sémiotique des constituants phrastiques, aussi est-il nécessaire de se tourner vers d'autres textes.

C'est en fait quelque dix ans plus tôt, quand il rédige la *Petite logique* (*The Short Logic*, vers 1893) qu'il repère certaines parties du discours : celles-ci sont presque toujours de nature indicative, hormis les symboles que sont le *nom commun*, le *nom propre* (lorsqu'il est devenu une *n^{ième}* occurrence du nom, et par conséquent habituel), et le *verbe*.

A la suite de Peirce, j'ai moi-même en deux occasions (Les sous-signes de la Grammaire phanéroscopique, in Réthoré 1979-1983: 1233; et Trichotomies phanéroscopiques des signes en langue naturelle 1988: 614) opéré une classification des parties du discours, sur la base d'une surtrichotomisation inspirée d'un texte de Peirce dans lequel lui-même propose de surtrichotomiser la dimension de l'icône en image, diagramme et métaphore (2.277). J'ai également tenté une application de la méthode sur un fragment de texte en pidgin extrait de *The Bafut Beagle* de L. Durrell (Réthoré 1979).

Je propose aujourd'hui un troisième tableau, proche des deux précédents, que j'appellerai Tableau C.

Tableau C. formes et catégories grammaticales et mode de présentation de Oi (Objet immédiat):

<u>Signes descriptifs</u> Oi est un possible	<u>Signes dénominatifs</u> Oi est une occurrence	<u>Signes copulatifs</u> Oi est un nécessitant
icône 1ère: <i>S qualifiant</i> - adjectif - N abstrait - (image)	indice 1er: <i>S marquant</i> - affixe - déterm. de nombre, - genre, - mot interrogatif	symbole 1er: <i>S conceptualisant</i> - Nc - Npr in absentia - tout mot ordinaire relatif
icône 2nde: <i>S comparant</i> - comparatif - intensificateur - superlatif - (diagramme)	indice 2nd: <i>S indiquant</i> - ProN (démonstr., pers., poss., sélectif: tous anaphores/ cataphores) - Npr (1ère fois) - localisat.: prépN ou adv., fléchages par article - marque temp. et aspectuelle (présent)	symbole 2nd: <i>S prédiquant</i> - prédicat Vb ^{al} , adj ^{al} , N ^{al} , localisateur - marque temp. (passé et futur) et aspectuelle
icône 3ème: <i>S modélisant</i> - adv (-ment) - (métaphore)	indice 3ème: <i>S reliant</i> - ProN relatif - conjonction - coordonnant	symbole 3ème: <i>S opérant</i> - opérateur d'ancrage de la relation (R) - modalité (assertive et d'énoncé) - (copule d'assertion)

Etant donné qu'un tel tableau attribue à toute une série de catégories grammaticales une valeur iconique, je me dois de préciser qu'il n'existe pas — à ma connaissance — de texte dans lequel Peirce classe précisément l'*adjectif* parmi les icônes (l'adjectif est une icône pour moi par son contenu idéoscopique, puisqu'il signifie une qualité); il en va de même avec les *noms abstraits* (de type "blancheur", substance dotée de la qualité "blanc"), les *comparatifs* et *superlatifs* (que je considère comme des diagrammes), les *adverbes* non indiciaires (notamment en *-ment*, qui modélisent un jugement de qualité: «cette neige est merveilleusement blanche», équivalant à «cette neige est d'une blancheur merveilleuse», «la blancheur de cette neige est merveilleuse», énoncés dans lesquels l'adjectif "merveilleux", qui reprend l'idée contenue dans l'adverbe "merveilleusement", est prédicat, donc un symbole second, qui va éveiller une icône à l'esprit du co-énonciateur).

Il est difficile, aujourd'hui, de ne pas constater l'attention portée par les pragmaticiens aux indices linguistiques, trop souvent encore appelés des *index* ou des *indexicaux*. (sur la traduction des concepts peirciens, cf. Réthoré 1991), et la masse de travaux portant sur la "deixis", tant en français qu'en anglais (et sans doute en allemand et en espagnol). Il est également remarquable que cet apparent intérêt pour le statut indiciaire d'un certain nombre de morphèmes ou structures aille de pair avec l'abandon (complet ou partiel) de la vulgate structuraliste qui interdisait de poser la question du réel - il était dit, une fois pour toutes, qu'il était inaccessible, tout était dans le langage et construit par lui.

S'il me paraît indéniable que le langage est "représentation", médiatisant notre approche du réel, il n'en demeure pas moins que chaque signe (dans l'acception peircienne) est déterminé par un objet réel, celui-là même qu'il représente; si le signe a donc vocation à en saisir quelque facette, il lui faut contenir un indice au moins, car ce sont effectivement les indices qui remplissent le mieux cette fonction, même si l'indice ou l'icône seuls ne permettent d'asserter quoi que ce soit (2.291).

Par ailleurs, on constate aussi, aujourd'hui, dans une période où l'illettrisme touche environ 10% des gens vivant en France,

l'importance que revêt la description des faits de l'oral. La contextualisation des corpus linguistiques pousse inexorablement les linguistes à exercer leurs talents descriptifs sur les formes de l'actualité des phénomènes (tels que les prédications existentielles en "il y a", les phénomènes de détermination des noms et des prédicats, le surgissement du concept de "praxème" défini comme «instrument pratique de la signifiante», qui a pris la place théorique du signe, c'est-à-dire «du sens réifié et de l'idéalité du signifié», in *Cahiers de Linguistique Sociale*: 24). Et ce faisant, le linguiste se heurte à un niveau de factualité et de matérialité (rendue par des indices) très supérieur à celui de l'écrit.

Une telle convergence sur le même objet de description, la catégorie de l'indice, me paraît révéler des changements théoriques liés à des objectifs nouveaux, dont certains sont d'ordre pratique, pour ne pas dire quasiment concret.

Je me contenterai de rappeler, pour la clarté de la discussion, que, du point de vue peircien, tous les indices ne sont pas nécessairement linguistiques dans le cadre d'une assertion: un doigt pointé peut fort bien compenser la représentation du sujet, de même qu'un mouvement du menton, des yeux, un ton, une mimique faciale, etc. Et, tout aussi bien que les mots, ils peuvent être utilisés de façon mensongère aussi.

Les grandes lignes du texte peircien:

Le plus intéressant concerne incontestablement la catégorie de l'indice (2. 287 et sa note, et 2.289-90).

La position du logicien qu'est Peirce est la suivante: (i) la syntaxe est pauvre (on trouve sous sa plume l'expression critique «*the shallowness of syntax*», 3.419); (ii) les noms communs (Nc) n'ont rien d'essentiel et sont très avantageusement remplaçables par des verbes (Vb); pour ce motif, Peirce suggère de les appeler des pro-démonstratifs (Pro-DEM, 3.419): les noms, en effet, sont incapables, par eux-mêmes d'indiquer leur objet dénoté (2.287n).

Mais il s'agit d'un point de vue de logicien que nous ne sommes pas obligés de suivre, et pour ce qui me concerne je dirai

que cette absence de profondeur est largement compensée par la variété des formes possibles au coeur d'une langue et par la variation inter-linguistique, ceci s'avérant une garantie de jeux de langage et de poésie.

Quelles sont donc, cependant, ces formes qui jouent si bien ce rôle d'indices du monde réel? Rappelons, s'il en est besoin, que les mots indicatifs sont affaire d'*ici et maintenant* (de *hic et nunc*, ce sont des *haeccéités*), mais que tous pourtant ne le sont pas aussi directement. Le déterminant de parcours (que Peirce appelle un sélecteur universel) signifie «que l'interprète est libre de choisir n'importe quelle instance dans les limites de l'expression ou de sa compréhension, et que l'assertion s'y applique selon le désir de l'énonciateur»: en ce sens, c'est un signe vague, et l'assertion elle-même est vague (2.289).

En résumé sont donc des indices pour Peirce (ce qui explique que les illustrations soient en anglais):

- les ProN Dém. (*this/that*),
- les ProN sélectifs (mal appelés, d'après Peirce, ProN indéfinis, qu'on appelle aujourd'hui des déterminants de parcours: *any, every, all, no, none, whatever, whoever, everybody, anybody, nobody*),
- les ADV de lieu et de temps, les Prép. et certains syntagmes prépositionnels (du type “à droite” ou “à gauche”),
- les Interjections (*Hi!*),
- les ProN relatifs.

Peirce s'en explique, dans chaque cas, soit qu'il s'agisse pour lui de tenter de définir un type de signe (l'indice par opposition à l'icône ou au symbole, par exemple), soit qu'il s'agisse de démontrer le mécanisme de l'assertion et de son interprétation, soit encore qu'il s'intéresse aux énoncés, dans des textes pragmatiques, et non aux propositions, comme c'est le cas dans ses recherches logiques.

Il va être amené à affiner sa classification, et à distinguer les signes qui sont pleinement, authentiquement, indiciaires (2.283), et ceux qui sont dégénérés, des sous-indices ou hyposèmes (2.284).

L'indice ou sème (2.283) est ainsi défini comme un

Representamen dont le caractère représentatif consiste à être un second individuel. Si la secondéité est une relation existentielle, l'indice est authentique. Si la secondéité est une "référence", l'indice est dégénéré. Un indice authentique et son objet doivent être des individus existants (qu'ils soient des choses ou des faits) et son interprétant immédiat doit avoir le même caractère.

Les sous-indices (2.284), contrastivement, sont des

signes qui sont rendus tels principalement par une connexion actuelle avec leurs objets. Ainsi un nom propre (Npr), un pronom (ProN) personnel, démonstratif, ou relatif (..) dénote ce qu'il fait en raison de sa connexion réelle avec son objet mais aucun de ces signes ne sont des indices puisqu'ils ne sont pas individuels.

En résumé, il n'y a pas de vrais indices en langue, il n'y a que des symboles indiciaires.

Pourtant, tous les syntagmes prépositionnels de lieu ne se valent pas sémiotiquement parlant. Ainsi, les concepts de "droite" ou de "gauche" que l'on trouve dans les syntagmes prépositionnels «à droite», «à gauche» (2.290) sont pleinement indiciaires parce qu'ils ne peuvent pas être distingués par une description générale, étant nécessairement relatifs à l'énonciateur; tandis que la plupart des autres prépositions ou syntagmes, qui peuvent «signifier des relations» (sont symboliques et descriptibles, dans ce sens): mais ils prennent quand même une valeur indiciaire (certes dégénérée) par le fait de renvoyer à une situation relative à l'espace occupé par l'énonciateur et à son attitude par rapport au co-énonciateur, qu'une telle situation soit véritablement observée ou que l'énonciateur pense, simplement, qu'elle est dans le champ d'expérience du co-énonciateur. Ceci permet de rendre l'élément indiciaire dominant par rapport à l'élément symbolique.

Les indices (et aucun indice mieux que *this* ou *that*) invitent le co-énonciateur à utiliser ses capacités d'observation pour établir une connexion réelle entre son esprit et l'objet (2.287).

Par contre, les ProN relatifs exigent un autre genre d'activité d'observation: il s'agit, dans ce cas, de rechercher le terme commun aux deux propositions dans le co-texte.

Les difficultés ne manquent pas: comment, en effet, distinguer sémiotiquement le discours actuel du récit (ou histoire)?

Comment distinguer les indices de l'oral (qui vont peut-être m'amener à regarder un peu plus attentivement autour de moi) de ceux de l'écrit (qui n'ont pas un tel effet, sauf situation exceptionnelle, si quelqu'un me tend un papier contenant un message à l'évidence indiciaire, du genre «attention, on nous écoute!»)?

Par quoi suis-je informée que j'ai affaire au réel immédiat, ou au contraire que la représentation qui m'est donnée à entendre ou à lire est médiante?

Je prends un exemple: marchant il y a quelques jours le long d'un canal, je rattrape deux fillettes, dont la plus petite tenait une sucette derrière son dos. Je dis, en les dépassant (je pense qu'elles ne m'avaient pas entendu arriver): «Oh, la bonne sucette!», et je n'ai pas le temps d'ajouter «elle est pour moi?» que l'enfant l'avait mise à l'abri dans sa bouche. La rapidité de son geste révélait clairement son interprétation quant à la réalité de l'objet *sucette*, objet de mon désir, objet qu'il fallait donc protéger. Ni idée de récit, ni idée de fiction, dans ce cas précis, seulement la réalité immédiate, tangible.

Quel signe avais-je donc produit? Un complexe de signes dans lequel l'élément indiciaire a été déterminant pour comprendre qu'il s'agissait d'un signe en situation, *hic et nunc*, mais c'est sans doute l'élément qualitatif, tonal — donc iconique — qui a motivé la fuite de l'objet (vers la bouche protectrice).

L'exclamation de l'interjection (pas très forte, mon ton était enjoué tout au plus), indice d'une présence humaine, présence d'adulte féminine (par la voix) + l'article défini (fléchage situationnel étroit), étaient les formes indiciaires présentes dans cet énoncé.

La forme de l'exclamation (je dis quelque chose à laquelle j'attribue une certaine importance) + l'adjectif “bonne”, étaient iconiques de mon apparente appréciation.

L'évidente interprétation du signe fut quelque chose comme <attention, on en veut à ma sucette>

Si je tente maintenant d'aborder le cas des questions oratoires, je ne peux que me demander si l'altérité de l'énonciateur et du co-

énonciateur est un problème du point de vue peircien, sachant que c'en est un pour les linguistes.

Je m'appuierai sur l'analyse de la question «Qui veut la guerre?» par H. Grésillon et J.L. Lebrave (1984: 60-2) à la lumière des deux types de réponses qui peuvent lui être apportées:

- (i) c'est une question oratoire, la réponse est "personne".
- (ii) c'est une vraie question, la réponse est "x ou y".

Les deux auteurs s'interrogent à leur tour sur l'altérité de S° et $S1$ et se demandent (et c'est d'ailleurs le titre du chapitre: «Qui interroge qui et pourquoi?»).

De mon point de vue, il n'y a guère de problème: pour toute assertion, il y a un quasi-énonciateur et un quasi-interprète qui peuvent être la même personne. Les deux réponses peuvent être données simultanément par S° et $S1$ dans un télescopage des deux interprétations: s'il s'agissait pour S° de signifier (i) et si $S1$ pensait, de son côté, qu'une réponse positive était imaginable (donc ii). Bien sûr, pour S° , l'affaire était claire, non ambiguë, mais après tout la forme choisie et le ton n'étaient sans doute pas assez précis, ou bien $S1$ était-il tout simplement inattentif. Ce qui rend la double analyse possible, du point de vue sémiotique, est la définition même de la sémiose (ou interprétation du signe) comme déroulement, processus, développement ultérieur du signe. C'est l'éventuel télescopage qui sera soumis à l'analyse pragmatique, remontant à sa source, l'énoncé, sans doute, mais aussi d'autres paramètres (identité des protagonistes, relation inter-sujet, situation d'énonciation, etc.).

On le sait bien que toute question peut voir sa réponse apportée par celui-là même qui l'avait posée. La question oratoire n'est pas codée au point d'être fournie toute prête par la langue. Chaque question posée peut s'avérer un piège pour $S1$. Le propre de la question oratoire est d'être vague, du point de vue de sa forme, tout en revêtant l'allure possible d'une question authentiquement déterminée. La forme est la même, c'est donc le contexte qui est déterminant pour sa bonne interprétation. D'où l'intérêt de travailler sur le discours et non sur des phrases isolées.

Autre cas d'ambiguïté, selon une analyse proposée par Ducrot et Anscombre (Ducrot 1984: 177-8):

cf. dialogue n° I:

- (1) A à B: Voyons, dis merci à C!
 B à C: Vous avez été très gentil.
 A à B: Non, dis merci!
- (2) A à B: Voyons, dis merci à C!
 B à C: Vous avez été très gentil.
 A à B: A la bonne heure!

Nulle part, Ducrot ne fait de remarque sur le schéma intonatif du premier énoncé de l'échange (A à B: «voyons, ...»).

Il me semble que si A désirait tellement que B prononce le mot «merci», l'accent de phrase serait tombé sur ce mot (peut-être doublement accentué, sur chaque syllabe), assorti d'une pause entre «dis» et le mot à faire dire «merci». Il est peu probable, si tel a été le cas, que B se soit mépris au point de fournir la réponse qui lui est attribuée (B à C: «vous avez été très gentil»).

Du point de vue peircien, ou sémiotique, en admettant que A ait été tellement imprégné de son désir qu'il n'ait pas accordé tout le poids nécessaire au mot «merci», et qu'il y ait donc effectivement eu ambiguïté dans le signe, une ambiguïté que B percevra ou pas d'ailleurs, alors il faudra attendre la fin de l'échange pour que cette ambiguïté soit levée.

On voit bien que l'analyse d'une telle assertion exige son contexte, tant verbal que non verbal. Le sémioticien, dans le cas contraire, ne peut que relever la difficulté (ou du moins la pluralité) des significations *possibles*.

Comment ceci se rapporte-t-il à notre sujet?

Autrement dit, en quoi la catégorisation sémiotique des parties du discours peut-elle bien éclairer ces situations interprétatives? Peut-on imaginer que tout locuteur d'une langue donnée sait les reconnaître et que c'est cette reconnaissance qui lui permet de participer de manière adéquate à l'interlocution? Il est évident que non. La compréhension des phénomènes verbaux est une situation humaine universelle qui ne s'accompagne pas d'un savoir

métalinguistique nécessairement conscient. L'interprétation des signes (dans les sémioses de la vie quotidienne) ne repose pas nécessairement sur une connaissance claire des significations des représentations.

Pour mieux comprendre la question du départ, il est indispensable de reprendre la distinction parfois établie par Peirce entre le signe et le representamen.

On a pu constater, dans les définitions de Peirce, que c'était parfois le mot "signe" et parfois le mot "representamen" qui surgissait. Nombreux sont ceux qui pensent qu'ils se confondent et qu'ils sont donc synonymes. À dire vrai, dans certains cas, cette confusion ne revêt pas une grande importance, mais il est dommage de se priver de leur possible opposition (cf. d'ailleurs Peirce lui-même sur ce point: 1.540, 3ème conférence Lowell, 1903:

J'utilise ces deux mots, Signe et Representamen, différemment. Par Signe je veux dire n'importe quoi susceptible de véhiculer n'importe quelle notion définie d'un Objet de n'importe quelle façon, en tant que mode familier de transmission de la pensée. Parti maintenant de cette idée familière, je fais la meilleure analyse dont je sois capable de ce qui est essentiel à un signe, et je définis un Representamen comme tout ce à quoi l'analyse s'applique).

Pour moi, grossièrement posée, cette opposition signifie que j'oppose (après Peirce) la fluidité des signes engagés dans des sémioses (ce que j'ai appelé le sémiosique dans mon résumé), leur transparence partielle, leur dynamisme et leur continuité, à l'opacité partielle des representamens qui trahissent généralement un retour analytique sur une sémiose (qui peut être fictive, comme c'est si souvent le cas dans la recherche linguistique ou sémiotique). Les Representamen sont cette partie des phénomènes qui semble relever de l'auto-contrôle, qui s'exerce souvent *a posteriori*; le Representamen est rendu discret par l'analyse, et il est itérable (en tant que type) indéfiniment.

Alors que le signe révèle le vécu des sémioses, le Representamen permet d'appréhender la culture comme système de représentation historiquement déterminé.

Analogiquement, je dirai que l'énoncé est à la phrase ce que le signe est au Representamen: ils ont en commun que leur sens et leur signification ne se recoupent que partiellement.

L'interrogation du départ vient en fait, plus encore que des recherches en pragmatiques, du paradoxe apparent qu'il y a entre le caractère absolument statique de toute taxinomie et la fluidité, l'évanescence des signes. Le sémioticien est en droit de se demander si le métalangage qu'il produit est à même de saisir le mouvement et l'impact des signes. Et en admettant qu'il y parvienne, peut-il éviter de sombrer dans le plus pur empirisme?

En guise de réponse, je reviendrai sur le dialogue de Ducrot.

Si l'on admet que des signes non verbaux (d'ordre prosodique: accent de mot, rythme, intonation) peuvent concourir à l'expression du sens, l'accentuation de "merci" (comme nous le remarquons plus haut) serait un indice dominant dans la compulsion ou pression exercée sur B pour qu'il ne se contente pas de parler (un des sens de DIRE (QQCH)) mais qu'il reproduise le mot même qui lui est soumis DIRE-MERCI.

Si un tel indice (non classé parmi les parties du discours) fait défaut, voyons alors ce que donne la description sémiotique de cet énoncé ambigu:

Voyons, dis merci à C!

Avant même de procéder à une quelconque analyse, je rappellerai l'importance méthodique de bien distinguer les points de vue.

Nous avons ici le cas des impératifs (2.291), qui sont des énoncés en situation qui requièrent une connexion réelle avec leur objet.

Dans leur cas, c'est l'absence éventuelle de tout indice explicite (par exemple, sujet $\rightarrow \emptyset$) qui est interprétée comme indice de discours adressé à S1. Peirce fait intervenir ce type de signe dans le septième point de vue, celui de la relation du Signe à l'interprétant dynamique (S-Id, 8.344), qui n'est pas à proprement parler au cœur de mon sujet (la relation à l'objet est alors indirecte puisqu'elle passe par l'interprétant): le signe impératif (IMP) "interpelle", dit Peirce, «l'Id de l'interprète» et il représente sa

propre visée, qui est de provoquer la réaction signifiée par ses constituants.

Linguistiquement, une injonction est une fonction propositionnelle, et en tant que telle, elle est rhématique.

Pragmatiquement, c'est un dicisigne qui informe l'interprète sur l'attente d'une réaction de sa part au signe de l'énonciateur.

Examinons les termes du propos:

- "Voyons":

Cette forme a une double signification au moins: (i) elle est proche d'une interjection (reproche, rappel à l'ordre), (ii) elle exprime une demande insistante de la part de l'énonciateur afin que son interlocuteur prête attention à ce qui suit dans le discours: elle dirige donc son "regard mental" (expression de Peirce) sur le co-texte et non sur la situation extra-linguistique. Voir, ici, n'est pas utilisé comme symbole, terme du lexique signifiant une perception visuelle, comme lorsqu'on dit; «j'ai vu un chien dans ton jardin tout à l'heure».

Il est ici immédiatement interprété par S1 comme indice d'une suite donnée au discours, comme un vecteur, une orientation, qui ressemble beaucoup à un doigt pointé sur un objet, mais ici un doigt "mental".

Suite de l'analyse:

"Dis	merci	à	C"
Symb + indice	symb = prop	indice	indice + symb.

Première interprétation:

- L'IMP ("dis") est perçu par S1 comme compulsion à un autre genre de "faire": un «appel à énonciation» (à cause du vb prédicatif ou énonciatif: DIRE), donc comme un indice portant sur un symbole (le contenu sémantique de DIRE).

- "Merci" = *Thank you* (donc proche d'une proposition «*I thank you*»). En français, nom masculin (donc proposition nominale); en anglais, Vb + proN pers. (donc proposition verbale).

On ne peut s'empêcher de voir ici les limites de la description en parties du discours. C'est le fonctionnement même de l'énoncé qui est en jeu ici: le considérer comme activité sémiotique (comme Signe) impose de considérer immédiatement quelles suites lui ont été données par B: s'il fournit la première réponse, c'est qu'il se sera à l'évidence mépris sur les intentions de A, qui le lui reproche immédiatement. S'il fournit la seconde réponse, celle-ci est jugée adéquate et satisfaisante par A, qui le lui signifie immédiatement. Ces deux configurations sont également significatives des rapports intersubjectifs de A et de B: mauvais dans le premier cas, bons dans le second, hiérarchiques dans les deux cas.

Il y avait un troisième cas de dialogue possible: B pouvait interroger A sur ses intentions, au lieu de fournir tout de suite une réponse. Il aurait alors révélé que l'ambiguïté de l'injonction de A ne lui avait pas échappé, en disant quelque chose comme: «Que veux-tu entendre, exactement? le mot *merci*? ou un remerciement, sous quelque forme que ce soit?»

Le linguiste peut aussi décider de travailler sur les *Representamen* plutôt que sur les Signes, jugés trop empiriques. Question de point de vue. Il est clair qu'il y gagnera en généralité.

Malgré tout, la linguistique aurait quelque chose à gagner à s'intéresser à l'actualité des signes. Le caractère *ad hoc* et multi-forme des descriptions peut fort bien être réduit par une démarche généralisante ultérieure confrontée aux résultats de l'étude des Représentations qui s'appuie sur la description des *Representamen*.

L'accent mis aujourd'hui par presque tous les linguistes sur le contexte d'occurrence des formes (peu encore disent Signes) va dans le sens d'une articulation du particulier au général, articulation que la sémiotique peircienne peut peut-être aider à saisir parce qu'elle est synéchiste et triadique: tout énoncé est produit, interprété (généralement immédiatement), poursuivi en un autre énoncé, à son tour interprété, etc.

Les rôles d'énonciateur et de co-énonciateur s'échangent, souvent fonction des places sociales respectives des protagonistes en présence. Tout ceci est plus ou moins réglé (ce sont des légisignes, et ils font partie de la compétence linguistique et sociale des sujets parlants), mais en même temps, tout se renégocie en permanence, et c'est là que les intentions des sujets se font jour.

Alors, si nous poursuivons l'étude de notre petit dialogue:

— 1er dialogue: B n'a pas compris l'intention de A, qui le reprend de façon un peu désagréable, d'abord par une dénégation ("non") assortie d'un nouvel IMP ("dis merci") exclamatif (donc sur un ton appuyé). On se retrouve dans l'interpellation faite à B de "DIRE-MERCI".

— 2ème dialogue: B a saisi l'intention de A, qui juge opportun d'exprimer sa satisfaction ("à la bonne heure"), directement indiciaire par sa forme non verbale (il est impossible de dire: "c'est à la bonne heure!"), avec un élément qualitatif, donc iconique, fort.

Car la question qu'on est en droit de se poser est: en quoi "à la bonne heure!" est-il indiciaire? Ma réponse est qu'il est indiciaire de l'attitude appréciative de A.

Autre question: qu'est-ce qui permet de dire que "à la bonne heure" est l'expression directe de cette satisfaction? les constituants de l'énoncé?: respectivement, "à", préposition, donc indice; "bonne" "ADJ", donc icône; "heure", Nc, donc symbole.

Je répondrai, en partie oui, ce sont bien les constituants du syntagme prépositionnel, non pas séparément, mais pris en bloc comme tel. Par sa forme, cet énoncé signifie qu'il ne vise pas à réaliser une proposition déclarative informant explicitement B, du genre «c'est bien, je suis content(e), tu me fais plaisir, tout va bien entre nous, dans ces conditions, etc.».

Ce qu'un tel énoncé «à la bonne heure» fait "directement", c'est dire que la situation réelle, en T°, est satisfaisante (et cela, c'est l'icône qu'est ADJ qui l'exprime). Le reste de l'interprétation suivra, mais cette interprétation est autorisée à "prendre son temps", en quelque sorte. Ici, l'absence de dimension interprétante explicite (par l'absence du verbe) n'empêche nullement la poursuite du processus de signification.

Examinons un deuxième dialogue, construit à partir de l'idée que l'indice est affaire d'ici et maintenant (cf. 4.56, *La Grande Logique*, 1893), et que c'est pour ce motif que les locuteurs rejettent généralement les formes de détermination incomplètes dans leur première occurrence (exprimées par un fléchage situationnel étroit associé au présent), rendant des formes plus graduelles d'approche de la réalité nécessaires.

J'oppose l'inacceptabilité de (1) à l'acceptabilité de (2):

- (1) A à B: *L'homme* porte une grande cape noire et *la femme* une voilette.
 B à A: mais de quoi me parles-tu?
- (2) A à B: *Cet homme et cette femme* ont une allure inhabituelle.
 B à A: Ah bon! Pourquoi?
 A à B: *L'homme* porte une grande cape noire et *la femme* une voilette.

On en conclut (en première estimation) que tous les indices ne se valent pas du point de vue des catégories grammatico-sémiotiques, puisqu'un Det démonstratif suffit là où l'article défini est ressenti comme encore insuffisant pour assurer tout seul la dénotation. J'irai jusqu'à dire que les DEM sont des indices authentiques, alors que le fléchage (par l'article défini) est dégénéré, acceptable seulement par référence à une occurrence antérieure du Nc.

De la même façon qu'il y a déterminant et déterminant (les démonstratifs étant plus directement concluants que les fléchages), je dirai qu'il y a préposition et préposition, bien que je ne pense pas que la description sémiotique permette de saisir leurs différences.

Examinons le cas suivant, réel: une série policière de la TV, traduction de l'américain.

Le texte dit la chose suivante:

«Le policier qui a été abattu vivait à Buckinghamshire...»

La préposition "à" est tout à fait inadéquate, puisque le Buckinghamshire est un comté et non un lieu (ville ou village, comme semble l'avoir pensé le traducteur incompétent).

La préposition correcte était "dans le".

Du point de vue sémiotique, donc, pas de changement évident, puisqu'on a affaire à une préposition dans les deux cas (donc à un indice), mais il y a malgré tout une différence au niveau de la détermination du Npropre: Ø dans le film, "le" dans la traduction correcte, cette détermination différente renvoyant respectivement à un point précis dans le premier cas, à un espace ou ensemble de points dans le second cas. Nous nous retrouvons donc avec deux indices contre un, mais ce n'est pas très probant, à ce stade de la réflexion! J'en conclus simplement que dans le cas présent c'est moins la compétence en langue du traducteur qui s'est trouvée en défaut que son savoir géographique, bien que le suffixe "-shire" eût dû suffire pour lui permettre de comprendre qu'il avait affaire au nom d'un comté et non d'une ville.

Conclusion

Bien entendu, ce n'est pas le métalangage qui régit la compréhension des sujets parlants. La plupart des anglophones sont incapables de reconnaître les parties du discours en tant que telles (plus que les francophones, sans doute). Et pourtant, cela ne les empêche nullement de communiquer par le langage. Ils reconnaissent donc une spécificité sémiotique des formes du discours (donc des signes), que ces formes soient des parties du discours, ou des marques de temps, d'aspect, etc., une connaissance acquise au fil de leur apprentissage de la langue. Et c'est elle qui leur permet d'être relativement adéquats dans la plupart des situations qu'il leur est donné de vivre (à quelques difficultés près!).

En effet, si le traducteur qui a écrit "à Buckinghamshire" au lieu de "dans le Bucks" était ultérieurement informé de son erreur, il corrigerait immédiatement son texte, un peu gêné peut-être d'avoir été pris en défaut, non pas du point de vue de la compétence linguistique, mais du point de vue de la culture générale.

On peut imaginer, s'il est ergoteur, qu'il propose de dire "en Bucks", comme on dit "en Lorraine et en Alsace". Mais dans tous les cas, il ne pourrait pas nier que la préposition "à" ne convient pas. Cette préposition, en effet, dirige l'attention (mentale) de l'interprète sur l'idée d'un lieu ponctuel.

La préposition "en" ou "dans (le/la)" dirigent l'attention de l'interprète sur l'idée d'une surface faite de plusieurs points. Sont-elles strictement synonymes?

Je dirai que non: "DANS LA" + Nc: "dans la ville", évoque l'idée d'un espace délimité mais large, varié, multiple; alors que "EN" + Nc: "en ville" = signifie à la fois sans doute "dans un espace fait de points" et "pas à la campagne" ("A LA + Nc"!).

Si maintenant je dis «je me promenais à Perpignan» (mais je pourrais également dire «je me promenais dans Perpignan»), "A + Npr" me donne un premier sentiment d'un simple point géographique, tandis que "DANS + Npr" éveille l'idée d'un espace fait de multiples rues.

Au bout du compte, les prépositions, on le voit bien, ne servent pas seulement d'indices (elles sont toutes indiciaires!) mais aussi de vecteurs à l'intérieur de la langue (un même mot, "ville", éveille, fonction de la préposition qui l'introduit, une idée de point, différent de tous les autres points sur la carte que sont les autres villes; ou une idée d'espace, de surface).

Et, homme de grammaire ou pas, le locuteur natif ne s'y trompe pas. Ce sont les notions lexicales assorties de toutes leurs déterminations, tant qualitatives que quantitatives, qui le guident dans le dédale de ce qui lui fait signe.

Faculté des Sciences humaines, juridiques, économiques et sociales
Université de Perpignan

Références bibliographiques

- CULIOLI, A. (1985). *Notes du Séminaire de DEA 1983-1984*. Poitiers: Université de Paris, Département de recherches linguistiques.
- DELEDALLE, G. (1978). *Théorie et pratique du signe*. Paris: Payot.
- DELEDALLE, G. (1979). *C.S. Peirce, Ecrits sur le signe*. traduction et commentaires. Paris: Seuil.
- DUCROT, O. (1984). *Le Dire et le dit*. Paris: Editions de Minuit.
- GRÉSILLON, H. et LEBRAVE, J.-L. (1984). *La langue au ras du texte*. Lille: Presses Universitaires de Lille.
- LAFONT, R., GARDÈS-MADRAY F., SIBLOT, P. (1983). Pratiques Praxématisques, Introduction à une analyse matérialiste du sens. *Cahiers de Linguistique Sociale* n° 6. Rouen: Presses Universitaires de Rouen et G.R.E.C.S.O.
- PEIRCE, C.S. (1931-1958). *Collected Papers*, vols. 1-8, C. Hartshorne, P. Weiss, and A. W. Burks (eds). Cambridge: Harvard University Press.
- PEIRCE, C. S. (1964). *Ms*, édition microfilmée des manuscrits de C. S. Peirce. Harvard University: Houghton Library.
- RÉTHORÉ, J. (1979). Statut sémiotique des transformations syntaxiques: étude de pidgin (Cameroun). *Encrages*, numéro spécial de Linguistique Appliquée, Université de Paris-VIII-Vincennes, 75-82.
- RÉTHORÉ, J. (1980). La sémiotique phanéroscopique de C.S. Peirce. *Langages*, n° 58, 32-37 et 46-53.
- RÉTHORÉ, J. (1983). Sémiotique de la langue et de la métalangue. In: *Semiotics Unfolding*, Actes du deuxième Congrès de l'Association Internationale de Sémiotique (Vienne, juillet 1979), Berlin-New York-Amsterdam: Mouton de Gruyter, 1229-1236).
- RÉTHORÉ, J. (1988). *La linguistique sémiotique de C.S. Peirce: propositions pour une grammaire phanéroscopique*, Thèse de Doctorat d'Etat, A.N.R.T. Université de Lille III.
- RÉTHORÉ, J. (1988-9). La Pragmatique linguistique de Peirce. In: *La Culture et ses signes. Etudes Littéraires*, n° 3, Presses Universitaires de Laval, 49-58.

- RÉTHORÉ, J. (1991). La magnifi-science du signe. *Cruzeiro Semiotico* (Lisbone) n° 15, 9-17.
- RÉTHORÉ, J. (1991). *Au suivant!* Dialogue à propos de *nos regrets-là..* *Cruzeiro Semiotico* (Lisbone) n° 15, 123-133.
- RÉTHORÉ, J. (sous presse). Fonctions sémiotiques du *là de clôture*, discussion avec J.-M. Barberis (1992). Un emploi déictique propre à l'oral: le *là de clôture*. In: *La Deixis, Cahiers de Praxématique*, fin 1993. Paris: PUF.